

Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques

Quarante-quatrième session
Genève, 17 – 19 mai 2021

RÉSUMÉ PRÉSENTÉ PAR LE PRÉSIDENT

adopté par le comité

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : OUVERTURE DE LA SESSION

1. Le président a ouvert la quarante-quatrième session du Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques (SCT).
2. Mme Wang Binying, vice-directrice générale de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), a souhaité la bienvenue aux participants au nom du Directeur général de l'OMPI, M. Daren Tang.
3. M. Marcus Höpperger (OMPI) a assuré le secrétariat du SCT.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4. Le SCT a adopté le projet d'ordre du jour (document SCT/44/1 Prov.2).

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : ACCRÉDITATION D'UN OBSERVATEUR

5. Le SCT a examiné le document SCT/44/4.
6. Le SCT a approuvé l'accréditation du Forum international de la propriété intellectuelle – Québec (FORPIQ).

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DU PROJET DE RAPPORT DE LA QUARANTE-TROISIÈME SESSION

7. Le SCT a adopté le projet de rapport de la quarante-troisième session (document SCT/43/12 Prov.).

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : DESSINS ET MODÈLES INDUSTRIELS

Analyse des réponses au questionnaire sur les dessins et modèles d'interfaces utilisateurs graphiques, d'icônes et de polices/fontes de caractères (documents SCT/41/2 Rev.2 et SCT/43/2 Rev.).

8. Le SCT a examiné les documents SCT/41/2 Rev.2 et SCT/43/2 Rev. et en a pris note.

Proposition actualisée présentée par les délégations du Canada, des États-Unis d'Amérique, d'Israël, du Japon et du Royaume-Uni (document SCT/44/6 Rev.2).

9. Le SCT a examiné le document SCT/44/6 Rev.2.

10. Le président a indiqué en conclusion que le SCT avait pris note des différentes positions et poursuivrait les délibérations concernant le document SCT/44/6 Rev.2 à sa prochaine session.

Compilation des réponses au questionnaire sur la protection temporaire accordée aux dessins et modèles industriels lors de certaines expositions internationales en vertu de l'article 11 de la Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle (document SCT/42/2)

Proposition présentée par la délégation de l'Espagne relative à la création d'une base de données recueillant les réponses au questionnaire sur la protection temporaire accordée aux dessins et modèles industriels lors de certaines expositions internationales en vertu de l'article 11 de la Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle (document SCT/44/5)

11. Le SCT a examiné les documents SCT/42/2 et SCT/44/5.

12. Le SCT a demandé au Secrétariat de créer un prototype de base de données comprenant un certain nombre de réponses au questionnaire sur la protection temporaire accordée aux dessins et modèles industriels lors de certaines expositions internationales en vertu de l'article 11 de la Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle, et de présenter le prototype, ainsi que les ressources nécessaires, à la prochaine session du SCT.

Informations actualisées des États membres concernant le Service d'accès numérique aux documents de priorité (DAS)

13. Le SCT a pris note des progrès réalisés par les membres dans le cadre de la mise en œuvre du service DAS concernant les dessins et modèles industriels et le président a indiqué en conclusion que le SCT reviendrait sur ce point pour une mise à jour à sa prochaine session.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : MARQUES

Proposition présentée par les délégations des Émirats arabes unis, de la Géorgie, de l'Indonésie, de l'Islande, de la Jamaïque, du Liechtenstein, de la Malaisie, du Mexique, de Monaco, du Pérou, du Sénégal et de la Suisse concernant la protection des noms de pays et des noms géographiques d'importance nationale (document SCT/43/6).

14. Le SCT a examiné le document SCT/43/6.

15. Le président a indiqué en conclusion que le SCT poursuivrait l'examen du document SCT/43/6 à sa prochaine session.

Proposition révisée présentée par la délégation de la Jamaïque portant sur une recommandation commune concernant des dispositions relatives à la protection des noms de pays (document SCT/43/9)

16. Le SCT a examiné le document SCT/43/9.

17. Le président a indiqué en conclusion que le SCT poursuivrait l'examen du document SCT/43/9 à sa prochaine session.

Proposition présentée par les délégations du Brésil, des Émirats arabes unis, de la Géorgie, de l'Indonésie, de l'Islande, de la Jamaïque, du Liechtenstein, de la Malaisie, du Mexique, de Monaco, du Pérou, du Sénégal et de la Suisse concernant la protection des noms de pays et des noms géographiques d'importance nationale dans le DNS (document SCT/41/6 Rev.).

18. Le SCT a examiné le document SCT/41/6 Rev.

19. Le président a indiqué en conclusion que le SCT poursuivrait l'examen du document SCT/41/6 Rev. à sa prochaine session.

Informations actualisées sur les aspects relatifs aux marques dans le contexte du système des noms de domaine (DNS) (document SCT/44/2)

20. Le SCT a examiné le document SCT/44/2 et a demandé au Secrétariat de tenir les membres informés de l'évolution future du système des noms de domaine (DNS).

Réponses au questionnaire sur la protection des marques pays dans les États membres (document SCT/43/8 Rev.)

21. Le SCT a examiné le document SCT/43/8 Rev.

22. Le président a indiqué en conclusion que le SCT était convenu :

- de prier le Secrétariat de rouvrir le questionnaire sur la protection des marques pays dans les États membres jusqu'au 30 septembre 2021, pour obtenir des réponses supplémentaires;
- de prier le Secrétariat de présenter un exposé, à la quarante-cinquième session du comité, sur les principales conclusions et tendances identifiées dans les réponses au questionnaire; et
- d'inviter les membres à présenter, à la quarante-cinquième session du SCT, des propositions de thèmes pour une séance d'information sur la protection des marques pays dans les États membres, qui pourrait se tenir parallèlement à la quarante-sixième session du SCT.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES

23. Le SCT a examiné le document SCT/44/3 contenant des propositions de thèmes pour une séance d'information sur les indications géographiques.

24. Le président a indiqué en conclusion que le SCT était convenu :

- de tenir une séance d'information sur les indications géographiques dans le cadre de la quarante-cinquième session du SCT;
- que le programme de cette séance d'information comprendrait deux réunions d'experts sur les thèmes suivants :
 - i) examen des indications géographiques dans les systèmes sui generis et les systèmes des marques, y compris
 - la combinaison de mots avec des éléments graphiques et les indications géographiques constituées uniquement d'un élément graphique;
 - le poids accordé aux éléments descriptifs;
 - les conflits; et
 - l'étendue de la protection.
 - ii) moyens de prévenir l'enregistrement de mauvaise foi des noms de domaine composés, en tout ou en partie, d'indications géographiques; et
- d'inviter les membres à présenter à la quarante-cinquième session du SCT des propositions de thèmes pour une séance d'information sur les indications géographiques, qui se tiendrait parallèlement à la quarante-sixième session du SCT.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR : RÉSUMÉ PRÉSENTÉ PAR LE PRÉSIDENT

25. Le SCT a approuvé le résumé présenté par le président, contenu dans le présent document.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : CLÔTURE DE LA SESSION

26. Le président a prononcé la clôture de la session le 19 mai 2021.

[Fin du document]